



# LA BALANCE DES PAIEMENTS DE LA NOUVELLE-CALÉDONIE

RAPPORT ANNUEL 2009



# INSTITUT D'EMISSION D'OUTRE-MER

Etablissement public national

## **Agence de Nouvelle-Calédonie**

19, rue de la République - B.P. 1758  
98845 NOUMÉA  
Tél. (00.687) 27.58.22  
Fax (00.687) 27.65.53

## **Siège**

164, rue de Rivoli  
75001 PARIS  
Tél. (00.33) 1.53.44.41.41  
Fax (00.33) 1.44.87.99.62



# Sommaire

---

<b>I</b>	<b>La balance des paiements de la Nouvelle-Calédonie</b> .....	<b>5</b>
	1 - SYNTHÈSE.....	5
	2 - COMPTE DE TRANSACTIONS COURANTES .....	7
	3 - COMPTE FINANCIER .....	14
<b>II</b>	<b>Les tableaux statistiques</b> .....	<b>18</b>
<b>III</b>	<b>La méthodologie de la balance des paiements</b> .....	<b>23</b>
	1 - PRINCIPES GÉNÉRAUX DE LA BALANCE DES PAIEMENTS .....	23
	2 - CONCEPT ET DÉFINITIONS CLÉS .....	24
	3 - SOURCES STATISTIQUES .....	25
	4 - PRINCIPALES RUBRIQUES DE LA BALANCE DES PAIEMENTS .....	26

## ENCADRES

Encadré 1 - Les versements publics nets .....	13
Encadré 2 - Les révisions méthodologiques.....	17

# I La balance des paiements de la Nouvelle-Calédonie

## 1 - SYNTHÈSE

***Un déficit courant réduit principalement sous l'effet de la diminution du déficit des échanges de biens et, dans une moindre mesure, de celui des services***

Alors que la Nouvelle-Calédonie avait jusqu'alors bien résisté à la tendance baissière de l'économie mondiale, l'activité économique du pays a ralenti en 2009, ce qui s'est traduit par une baisse des flux de transactions courantes avec l'extérieur (-14 %).

Après un déficit historique de 114 milliards de F CFP en 2008, le solde des transactions courantes s'est résorbé de 36 milliards de F CFP et a atteint 78 milliards de F CFP en 2009. Cette évolution résulte principalement de la réduction de 22 milliards de F CFP du déficit du solde des échanges de biens. En effet, la fin du chantier de l'usine du Sud, le ralentissement de l'activité ainsi que la baisse des prix des carburants ont contribué à réduire significativement le niveau des importations. Le déficit du solde des services atteint, quant à lui, 52 milliards de F CFP, en réduction de 12 milliards de F CFP par rapport à 2008 sous l'effet de la diminution des importations de services de construction et des autres services aux entreprises consécutive à la fin du chantier de l'usine du Sud.

Le solde des revenus, structurellement excédentaire en raison des salaires versés aux fonctionnaires en provenance de la métropole, s'élève à 38 milliards de F CFP et reste stable par rapport à 2008.

L'excédent du solde des transferts courants, composé en grande partie de versements en provenance des administrations publiques métropolitaines, se renforce de 2,2 milliards de F CFP, pour s'établir à 57 milliards de F CFP.

**Tableau 1 : Principaux postes de la balance des paiements de la Nouvelle-Calédonie (soldes)**

<i>En millions de F CFP</i>	<b>2007 (1)</b>	<b>2008 (1)</b>	<b>2009</b>
<b>Compte des transactions courantes (I) dont</b>	-25 633	-114 158	-77 956
Biens	-42 373	-143 032	-121 071
Services	-67 751	-64 312	-51 871
Revenus	34 792	38 037	37 654
Transferts courants	49 699	55 149	57 332
<b>Compte de capital (II)</b>	346	87	500
<b>Capacité / besoin de financement du territoire (III) = (I) + (II)</b>	<b>-25 287</b>	<b>-114 072</b>	<b>-77 456</b>
<b>Compte financier dont</b>	1 908	126 339	70 578
Investissements directs (IV)	35 797	128 703	93 420
Investissements de portefeuille (V)	-11 726	17 774	14 538
<b>Solde de la balance de base (VI) = (III) + (IV) + (V)</b>	<b>-1 215</b>	<b>32 406</b>	<b>30 503</b>
Autres investissements	-22 164	-20 139	-37 381
<b>Erreurs et omissions</b>	<b>23 379</b>	<b>-12 267</b>	<b>6 878</b>
<i>Pour mémoire PIB</i>	<i>796 500</i>	<i>749 200</i>	<i>n.d.</i>

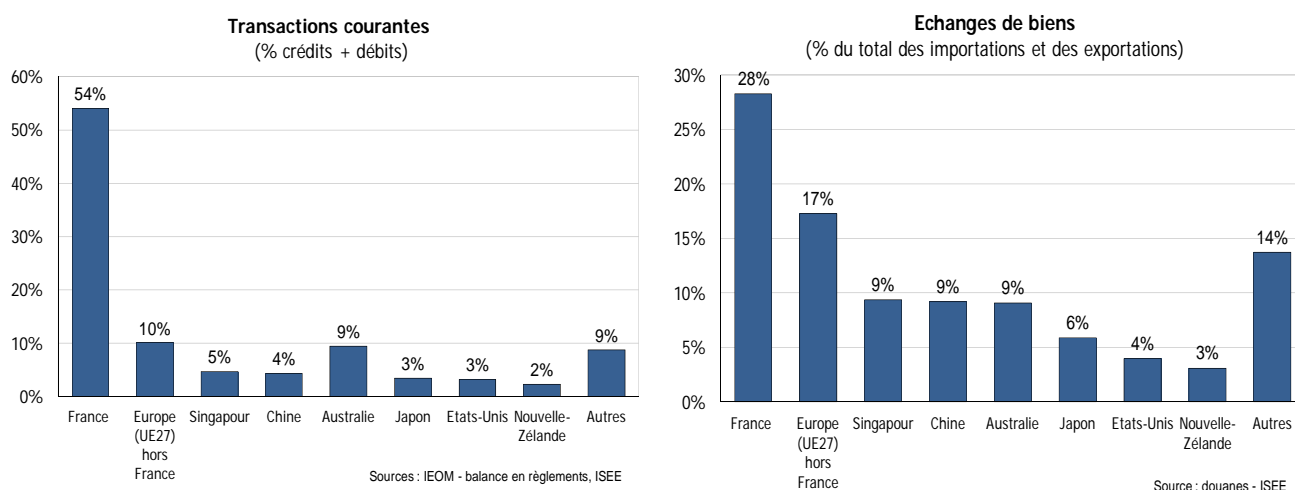
(1) Chiffres révisés

Sources : IEOM, ISEE

Sur le plan géographique, l'Union européenne, y compris la France, reste le premier partenaire de la Nouvelle-Calédonie et concentre les deux tiers des flux de transactions courantes (crédits + débits). L'Australie, en raison notamment de l'importance des échanges de services avec ce pays, se situe en seconde position, avec près de 10 % des flux.

Au niveau des échanges de biens uniquement, la France représente près de 30 % des transactions totales, suivie des autres pays de l'Union européenne (17 %). La Chine, Singapour et l'Australie sont, avec chacun près de 10 % des échanges, les autres partenaires principaux de la Nouvelle-Calédonie.

### Graphiques 1 et 2 : Répartition géographique des flux de transactions courantes et des échanges de biens en 2009 (% du total des crédits et des débits)



### Baisse des investissements nets entrants en Nouvelle-Calédonie

Le compte financier fait apparaître des entrées nettes de capitaux pour un montant de 71 milliards de F CFP, en retrait de 56 milliards de F CFP par rapport à 2008.

Le solde des investissements directs s'établit à 93 milliards de F CFP contre 129 milliards de F CFP en 2008, impacté par la diminution de près de 20 % des investissements directs des entreprises « étrangères » en Nouvelle-Calédonie. Ceux-ci restent néanmoins historiquement élevés, à 214 milliards de F CFP en 2009 (voir tableau 4 de la section II), et traduisent l'importance des projets miniers en cours.

Les investissements de portefeuille enregistrent en 2009 des entrées nettes d'un montant de 15 milliards de F CFP, en diminution de 3,2 milliards de F CFP par rapport à 2008. En 2009, les ordres d'achats comme les ordres de ventes de titres ont fléchi (les flux de transactions ont ainsi été réduits de moitié par rapport à 2008).

Les autres investissements, qui retracent notamment les opérations de dépôt et de crédit vis-à-vis de l'extérieur de la part de l'Institut d'émission d'outre-mer (IEOM), des administrations publiques, du système bancaire et des « autres secteurs » (entreprises et ménages), se soldent par des sorties nettes de 37 milliards de F CFP, contre 20 milliards de F CFP en 2008.

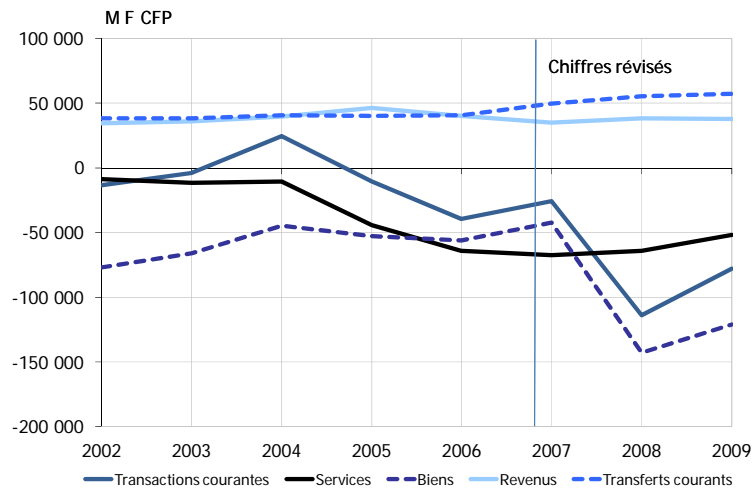


## 2 - COMPTE DE TRANSACTIONS COURANTES

Après un déficit de 114 milliards de F CFP en 2008, le compte de transactions courantes enregistre, en 2009, un solde déficitaire de 78 milliards de F CFP, marqué par une réduction du déséquilibre des échanges de biens (-22 milliards de F CFP par rapport à 2008) et de services (-12 milliards de F CFP par rapport à 2008).

Parallèlement, le solde excédentaire des revenus, composés essentiellement des salaires versés par des entités non-résidentes, reste stable (-0,4 milliard de F CFP par rapport à 2008). Celui des transferts courants, constitués principalement des opérations du secteur des administrations publiques, progresse de 2,2 milliards de F CFP.

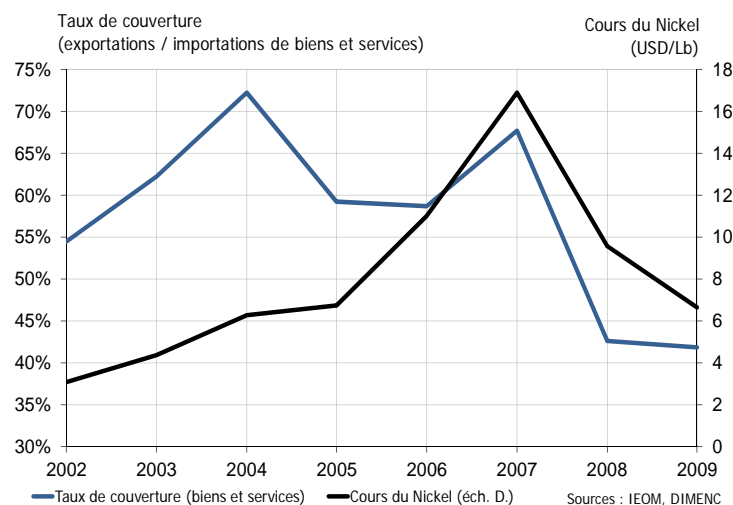
**Graphique 3 : Principaux soldes du compte des transactions courantes (M F CFP)**



### 2-1 Biens et services

L'année 2009 est marquée par une réduction des échanges de biens et de services entre la Nouvelle-Calédonie et l'extérieur, consécutive au ralentissement global de l'économie. Cette réduction traduit également un effet prix (prix des carburants côté importations ; cours du nickel côté exportations). Malgré la baisse sensible du cours du nickel, le taux de couverture des importations par les exportations est resté plutôt stable en 2009, à 42 %, sous l'effet concomitant du fort recul des importations en valeur.

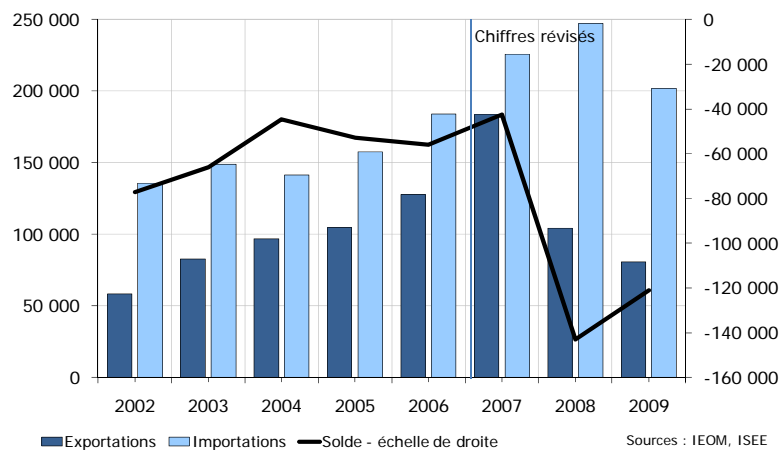
**Graphique 4 : Taux de couverture et cours du nickel**



## 2-1-1 Biens

En 2009, le déficit du solde des biens se résorbe de 22 milliards de F CFP par rapport à 2008 et atteint 121 milliards de F CFP. Les exportations de biens en valeur connaissent une nouvelle baisse (-23 %), consécutive à la chute du cours du nickel sur un an et s'élèvent à 81 milliards de F CFP, tandis que les importations accusent, après plusieurs années consécutives de progression soutenue, une baisse de 18 % par rapport à 2008.

**Graphique 5 : Evolution des échanges de biens (M F CFP)**



La réduction en valeur des importations<sup>1</sup> s'explique principalement par la baisse des prix des carburants (-16 %<sup>2</sup>), les importations énergétiques ressortant en repli de 34 %, et par la fin du chantier de l'usine métallurgique du Sud qui avait notamment provoqué un pic des importations<sup>3</sup> en 2007. De plus, dans un contexte de ralentissement de l'économie calédonienne, la consommation des ménages et l'investissement des entreprises se sont réduits, se traduisant par une diminution des importations de biens d'équipement et d'automobiles de respectivement 16 % et 9 %.

En 2009, les exportations<sup>4</sup>, composées à plus de 90 % de produits issus de l'industrie du nickel<sup>5</sup>, déclinent en valeur de 23 %. Cette baisse résulte de l'effondrement, sur un an, du cours du nickel au London Metal Exchange (LME). Celui-ci a diminué en effet de 31 % par rapport à 2008 (il s'est établi à 6,6 \$/lb en moyenne sur 2009, contre 9,6 \$/lb en 2008). Par ailleurs, les exportations de crevettes, qui représentent moins de 2 % des exportations de la Nouvelle-Calédonie, reculent de 17 % en valeur comme en volume.

<sup>1</sup> Mesurées CAF par les douanes et l'ISEE.

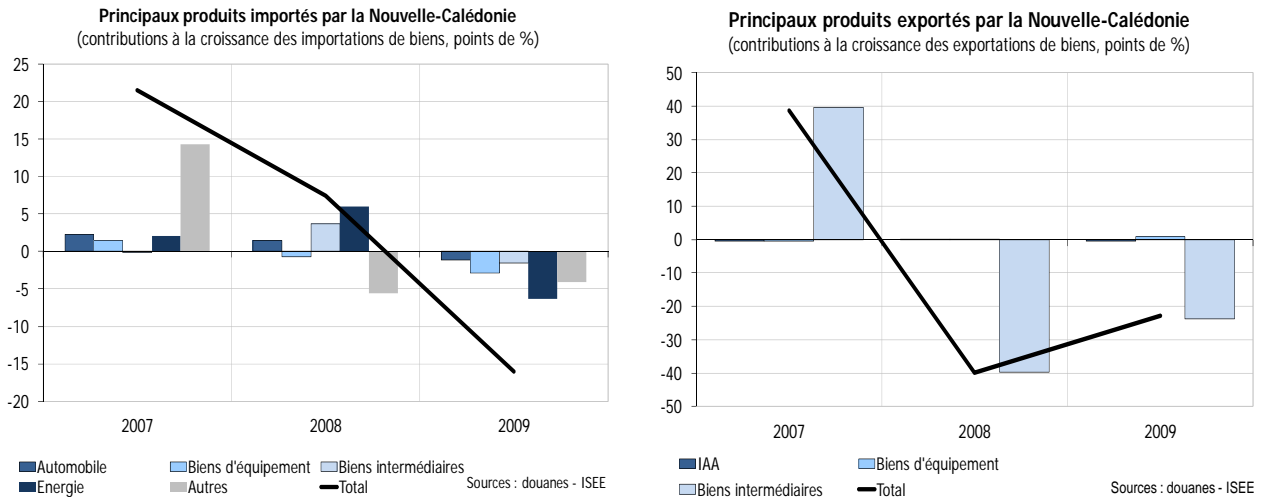
<sup>2</sup> Evolution de l'indice des prix « essence et gazole » en 2009 par rapport à 2008.

<sup>3</sup> Poste « autres » incluant entre autres les ensembles industriels.

<sup>4</sup> Mesurées FAB par les douanes et l'ISEE.

<sup>5</sup> Situés majoritairement dans le poste « biens intermédiaires ».

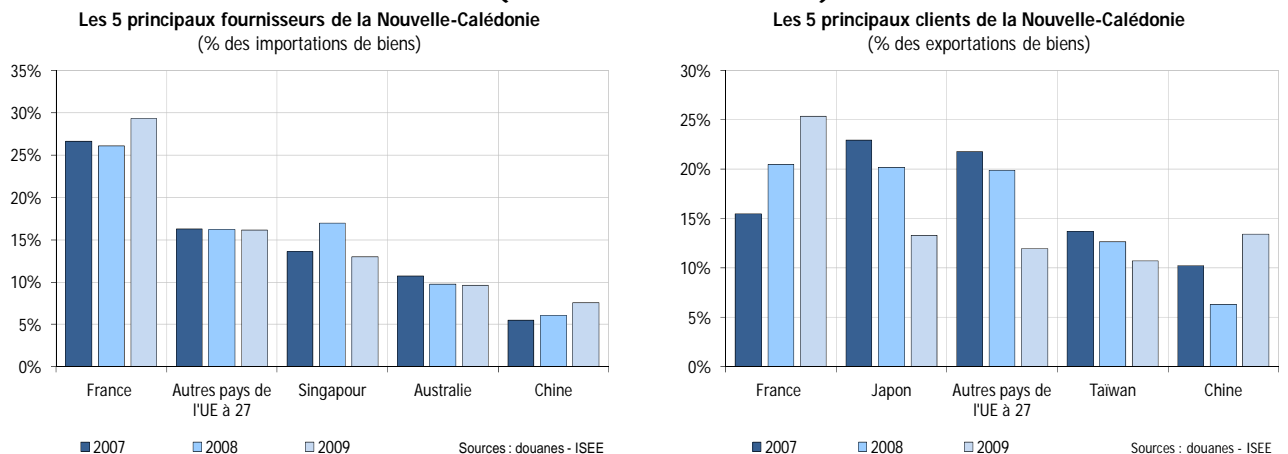
## Graphiques 6 et 7 : Contributions par produits à l'évolution des exportations/importations



La France demeure le premier fournisseur de la Nouvelle-Calédonie, avec près de 30 % du total des importations en valeur, soit 65 milliards de F CFP. Elle est suivie par l'ensemble des autres pays de l'Union européenne (16 %). Singapour, qui fournit depuis 2002 l'intégralité des besoins de la Nouvelle-Calédonie en hydrocarbures liquides, voit ses livraisons diminuer de 36 % en raison de la réduction des prix des hydrocarbures et ne concentre plus que 13 % des importations en 2009 contre 17 % en 2008. Enfin, l'Australie et la Chine représentent respectivement 10 % et 8 % du total des importations calédoniennes. Tous les principaux fournisseurs de la Nouvelle-Calédonie voient leurs livraisons diminuer en 2009, à l'exception notable de la Chine dont les ventes augmentent de 5 % par rapport à 2008.

En 2009, le quart des exportations calédoniennes ont été destinées à la France, premier client de la collectivité, suivie du Japon et de la Chine (avec chacun 13 % du total des exportations). Les exportations en valeur vers le Japon se sont réduites de moitié, tandis que celles à destination de la Chine ont crû de plus de 60 %. Ce pays, qui absorbe 15 % du nickel calédonien, devient, en 2009, le deuxième client de la Nouvelle-Calédonie dans ce secteur, derrière la France (24 %) et devant le Japon (13 %), Taiwan (12 %) et la Corée du Sud (10 %)<sup>6</sup>. Les exportations en valeur vers la Corée du Sud ont doublé en 2009 par rapport à 2008, en raison notamment de la progression des livraisons de minerai de nickel effectuées dans le cadre de l'accord de partenariat entre la SMSP et l'aciériste coréen POSCO. Les exportations à destination des autres pays de l'Union Européenne s'élèvent, en 2009, à moins de 10 milliards de F CFP, soit une baisse de 54 % par rapport à 2008, et ne représentent plus que 12 % du total des exportations contre près de 20 % en 2008. Le déclin sensible des exportations de ferronickels vers ces destinations explique cette évolution.

## Graphiques 8 et 9 : Répartition géographique des échanges de biens (en % du total CAF/FAB)

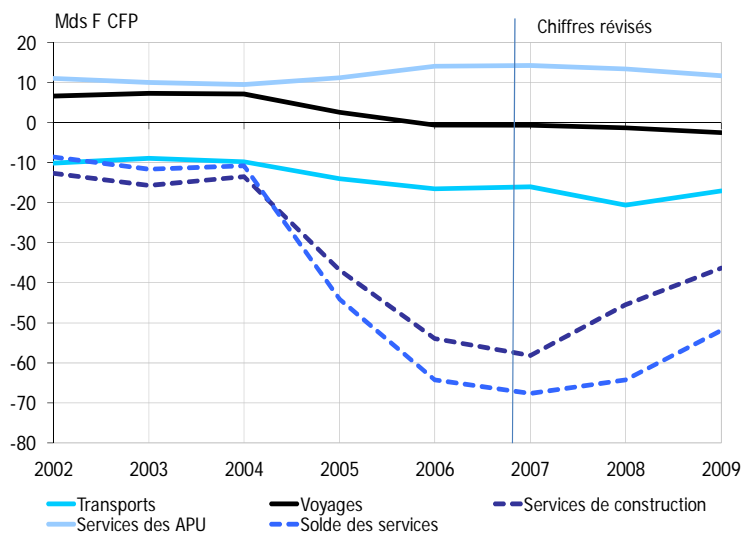


<sup>6</sup> Sources : douanes - ISEE.

## 2-1-2 Services

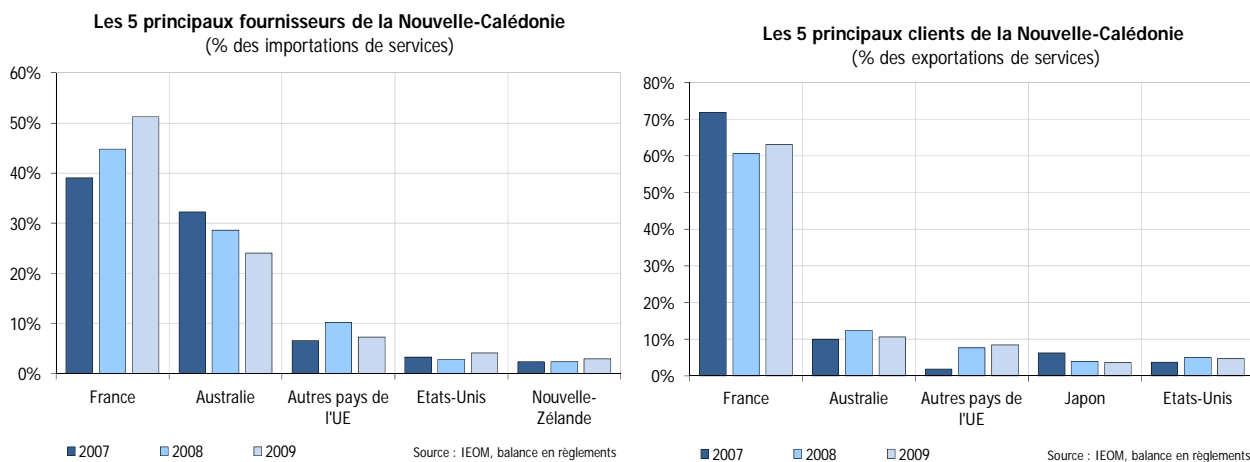
Le solde déficitaire des échanges de services, d'un montant de 52 milliards de F CFP en 2009, se réduit de 12 milliards de F CFP par rapport à 2008, en raison de la baisse des dépenses relatives aux projets miniers. En effet, la fin du chantier de construction de l'usine du Sud impacte le solde des « autres services », principal contributeur au déficit des échanges de services (qui se résorbe de 3 milliards de F CFP par rapport à 2008), ainsi que le solde des services de construction (qui se redresse de 6 milliards de F CFP par rapport à 2008).

**Graphique 10 : Evolution des principaux soldes des services**



Les échanges de services sont réalisés pour plus de la moitié avec la France. Vient ensuite l'Australie (près de 20 % des échanges de services), en raison principalement des échanges de services opérés dans le cadre de la construction de l'usine du Sud.

**Graphiques 11 et 12 : Répartition géographique des échanges de services**



## • Les voyages

Le déficit de la rubrique « voyages » a quasiment doublé par rapport à 2008 et atteint 2,5 milliards de F CFP en 2009. Cette évolution traduit, d'une part, la nette progression des dépenses des résidents à l'étranger, en lien avec la hausse de 7 % du nombre de Calédoniens ayant séjourné à l'étranger, et, d'autre part, la baisse des dépenses des non-résidents en Nouvelle-Calédonie, consécutive à la diminution de la fréquentation touristique – d'origine japonaise et métropolitaine notamment - sur le territoire. En 2009, la Nouvelle-Calédonie accuse ainsi un recul de 4 % du nombre de ses visiteurs. En outre, le nombre de croisiéristes est en recul de 14 % par rapport à 2008. Dans ce contexte, le nombre de touristes calédoniens ayant quitté le territoire reste supérieur, pour la troisième année consécutive, au nombre de touristes non-résidents ayant visité la Nouvelle-Calédonie.

## • Les transports

Les activités de transport, exercées principalement par des compagnies non-résidentes, engendrent un solde structurellement déficitaire, qui atteint 17 milliards de F CFP en 2009 contre 21 milliards de F CFP en 2008. Une baisse des flux relatifs aux activités de transport légèrement plus marquée côté dépenses (-15 % contre -12 % côté recettes) est en effet constatée en 2009, suivant logiquement la diminution des échanges de biens évoquée ci-avant.

Le déficit du solde des transports maritimes, dont les activités concernent essentiellement des opérations de fret (à savoir l'acheminement de marchandises vers la Nouvelle-Calédonie et l'expédition, principalement de produits de l'industrie du nickel, hors du territoire), atteint 11 milliards de F CFP en 2009, soit une diminution de 3 milliards de F CFP par rapport à 2008.

Le solde déficitaire des transports aériens, qui constitue un tiers du déficit des activités de transport, reste stable en 2009 (+0,2 milliard de F CFP par rapport à 2008). Néanmoins, les recettes et les dépenses se sont chacune réduites de plus d'un milliard de F CFP.

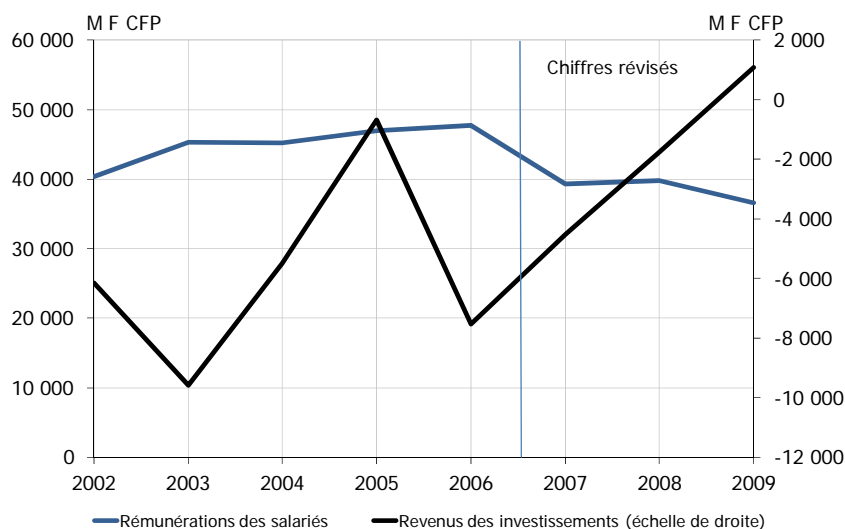
## 2-2 Revenus

L'excédent des revenus, constitués principalement des rémunérations des salariés, s'élève à 38 milliards de F CFP et reste stable par rapport à 2008 (-0,4 milliard de F CFP).

Le montant total des salaires reçus de l'extérieur par les résidents s'établit à 43 milliards de F CFP pour l'année 2009. Ces flux, qui représentent 16 % des crédits du compte de transactions courantes, proviennent quasi-exclusivement de la France et concernent pour l'essentiel les rémunérations des agents des administrations publiques. Toutefois, le solde excédentaire des rémunérations des salariés se réduit, en raison de la forte progression du montant des salaires versés par des entités résidentes à des non-résidents (7 milliards de F CFP en 2009 contre 4 milliards de F CFP en 2008). L'augmentation du nombre de travailleurs étrangers recrutés pour la construction de l'usine du Sud explique en grande partie cette évolution.

En 2009, les revenus des investissements enregistrent un excédent d'un milliard de F CFP, après un déficit de près de 2 milliards de F CFP en 2008 et de 4,5 milliards de F CFP en 2007. Cette variation s'explique en grande partie par l'évolution du solde des revenus des investissements directs qui devient excédentaire en 2009 en raison d'une diminution des dividendes versés, principalement dans le secteur de l'industrie du nickel, aux actionnaires non résidents.

**Graphique 13 : Evolution des soldes des revenus**

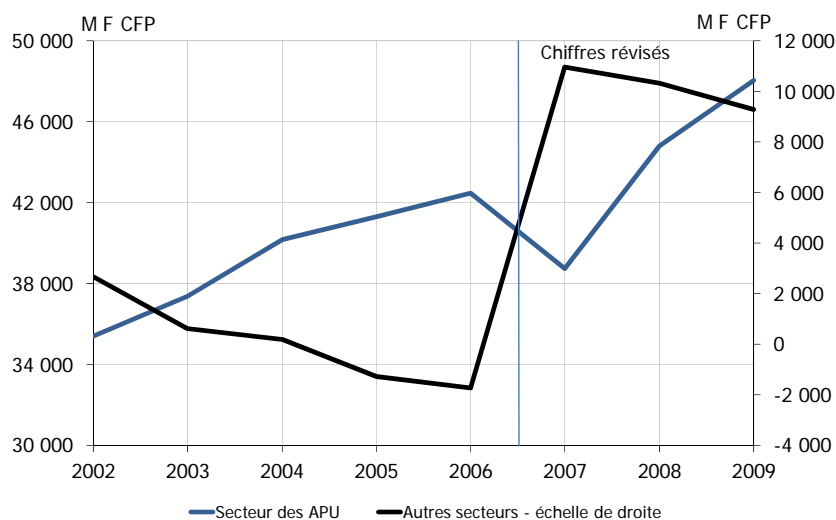


### 2-3 Transferts courants

Le solde des transferts courants atteint 57 milliards de F CFP en 2009, soit une augmentation de 2 milliards de F CFP par rapport à 2008. Cela tient pour l'essentiel au secteur des administrations publiques, principal contributeur à l'excédent du solde des transferts courants ; en effet, les flux en recettes, essentiellement constitués de transferts en provenance des administrations publiques métropolitaines, augmentent de 3 milliards de F CFP par rapport à 2008, pour s'établir à 68 milliards de F CFP, soit 26 % des crédits du compte des transactions courantes.

Les envois de fonds des travailleurs « étrangers » exerçant une activité en Nouvelle-Calédonie, qui s'effectuent majoritairement vers la France, s'élèvent à 1,3 milliard de F CFP en 2009, en diminution de 16 % par rapport à 2008. Les fonds « rapatriés », de l'ordre de 0,5 milliard de F CFP, demeurent stables. Le solde des autres transferts se réduit de 1,3 milliard de F CFP.

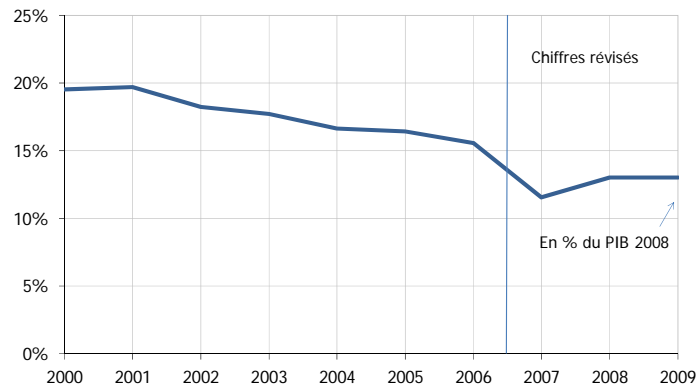
**Graphique 14 : Evolution des principaux soldes des transferts courants**



### Encadré 1 : Les versements publics nets

Les versements publics en Nouvelle-Calédonie, composés pour l'essentiel de versements de l'Etat sous la forme de salaires, de pensions, de dépenses d'équipement et de transferts aux collectivités publiques (dont les contrats de développement), représentent 46 % du total des crédits du compte de transactions courantes. En termes nets, ils représentent environ 13 % de la richesse créée en Nouvelle-Calédonie. Cette part, qui atteignait près de 20 % en 2000, tend progressivement à se réduire.

**Graphique 15 : Versements publics nets en Nouvelle-Calédonie (en % du PIB)**



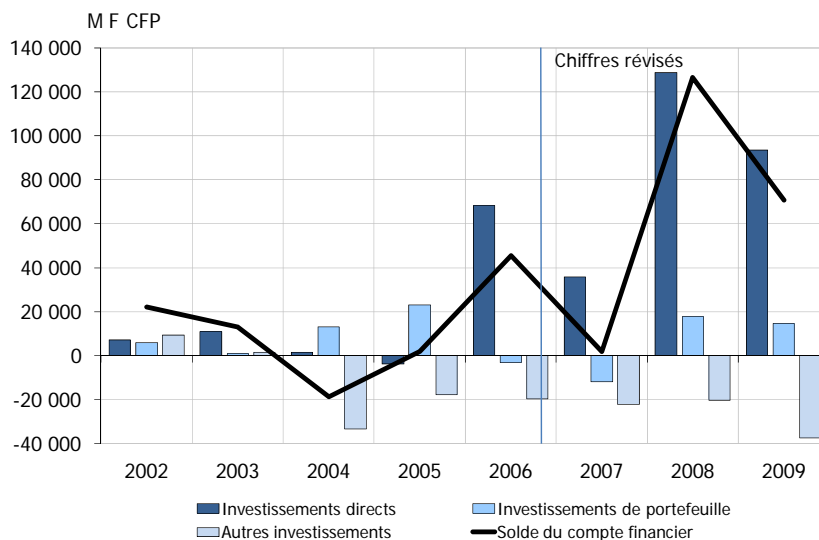
Sources : IEOM, ISEE

### 3 - COMPTE FINANCIER

Les flux entrants du compte financier excèdent en 2009 les flux sortants de 71 milliards de F CFP, en raison essentiellement de l'importance des investissements directs en Nouvelle-Calédonie (en rapport avec les différents chantiers d'usines métallurgiques).

Les investissements de portefeuille, qui recensent les opérations des résidents sur titres émis hors de la Nouvelle-Calédonie, se soldent en 2009 par des entrées nettes de plus de 14 milliards de F CFP, contre près de 18 milliards de F CFP en 2008. Dans un contexte financier moins favorable, les transactions sur titres ont été, en 2009, globalement moins importantes. Par rapport à 2008, les opérations d'achats et de ventes par les résidents de titres émis hors de la Nouvelle-Calédonie ont ainsi diminué de moitié, les opérations de ventes de titres demeurant supérieures aux achats.

**Graphique 16 : Evolution des soldes du compte financier (M F CFP)**



#### 3-1 Investissements directs

Le solde des investissements directs se traduit par une entrée de 93 milliards de F CFP en Nouvelle-Calédonie, contre 129 milliards de F CFP en 2008. Cette évolution est liée à la contraction des investissements directs (nets) entrants en Nouvelle-Calédonie.

**Tableau 2 : Soldes des investissements directs en Nouvelle-Calédonie**

<i>En millions de F CFP</i>	<b>2007 (1)</b>	<b>2008 (2)</b>	<b>2009</b>	<b>Var. 09/08</b>
<b>Soldes des IDE</b>	<b>35 797</b>	<b>128 703</b>	<b>93 420</b>	<b>-35 283</b>
<b>Solde IDE entrants (+) dont</b>	<b>36 397</b>	<b>136 268</b>	<b>98 428</b>	<b>-37 839</b>
Capital social	-401	75	-406	-481
Investissements immobiliers	241	4 127	7 000	2 873
Autres opérations	36 556	132 065	91 835	-40 231
<b>Solde IDE sortants (-) dont</b>	<b>-600</b>	<b>-7 564</b>	<b>-5 008</b>	<b>2 556</b>
Capital social	-965	-3 261	-1 131	2 130
Investissements immobiliers	681	-4 444	-5 135	-691
Autres opérations	-315	141	1 258	1 116

(1) Chiffres révisés

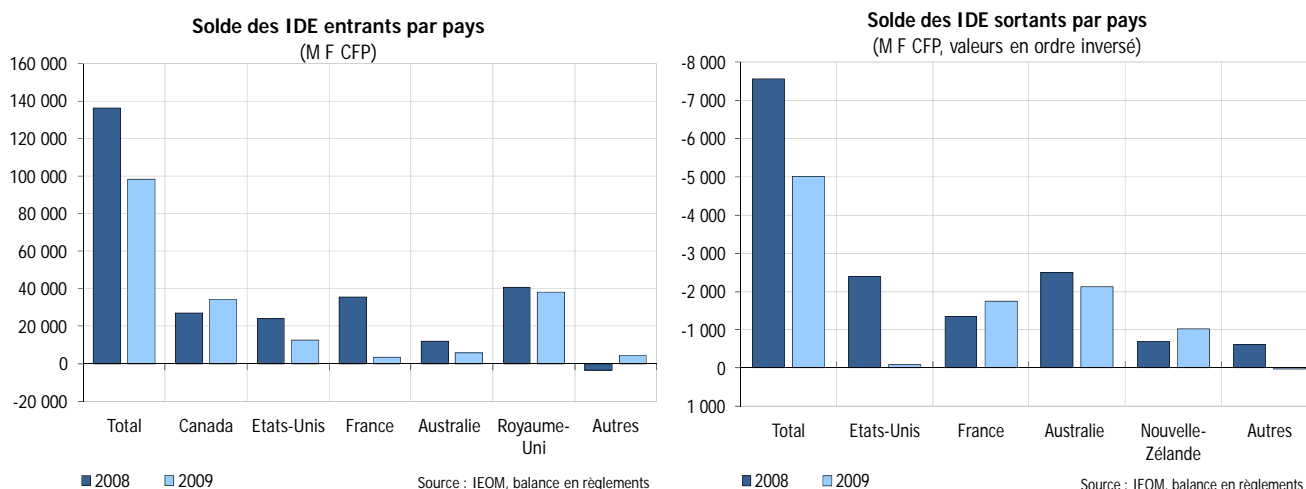
Source : IEOM



La baisse des investissements directs (nets) entrants en Nouvelle-Calédonie procède essentiellement de la réduction de 40 milliards de F CFP des flux nets de prêts et dépôts intragroupes. Ces flux concentrent l'essentiel des investissements directs entrants et sont effectués dans le cadre des projets métallurgiques en cours. Ceux-ci sont, en majorité, répartis géographiquement entre la Grande-Bretagne (39 %) et le Canada (35 %), en raison de l'implantation dans ces pays des sièges des sociétés de l'industrie du nickel en charge de ces transactions.

A l'inverse, la part des investissements immobiliers des non-résidents en Nouvelle-Calédonie progresse en 2009 et atteint 7 milliards de F CFP contre 4 milliards de F CFP en 2008. Elle s'explique principalement par l'augmentation des achats d'investisseurs métropolitains qui représentent 96 % des achats immobiliers effectués en 2009 par des non-résidents (cf. tableau 9 de la section II). Les cessions de biens immobiliers, en baisse par rapport à 2008, se partagent entre l'Australie (47 %) et la France (43 %).

### Graphiques 17 et 18 : Répartition géographique des investissements directs entrants/sortants de Nouvelle-Calédonie



Les flux d'investissements directs de la Nouvelle-Calédonie à l'extérieur sont en baisse : 5 milliards de F CFP en 2009, contre près de 8 milliards de F CFP l'année précédente. En 2009, les investissements immobiliers effectués par des résidents calédoniens à l'extérieur ont représenté 82 % du total des investissements directs de la Nouvelle-Calédonie à l'extérieur pour les achats et 36 % pour les ventes. La France demeure le premier pays destinataire des investissements immobiliers (43 % des achats), suivie de l'Australie (29 % des achats).

### 3-2 Autres investissements et équilibre global de la balance des paiements

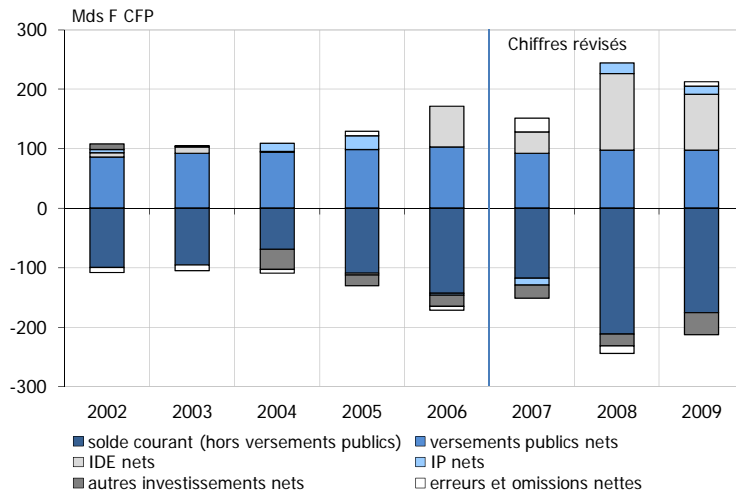
Les autres investissements, qui regroupent toutes les autres opérations sur actifs et passifs financiers vis-à-vis des non-résidents, enregistrent en 2009 des sorties nettes de 37 milliards de F CFP contre 20 milliards de F CFP en 2008.

Principale composante de ces investissements, les avoirs de l'IEOM affichent un solde net déficitaire de 11 milliards de F CFP en 2009, ce qui traduit une augmentation des avoirs à l'extérieur.

En 2009, la position extérieure nette des banques de la place s'améliore de près de 2 milliards de F CFP, leurs avoirs hors de la Nouvelle-Calédonie ayant augmenté de plus de 5 milliards de F CFP alors que leurs engagements vis-à-vis de l'extérieur ont progressé moins rapidement (près de 4 milliards de F CFP)<sup>7</sup>.

<sup>7</sup> La position extérieure nette bancaire calculée d'après les statistiques monétaires et non équivalente à celle mesurée en balance des paiements en raison de différences de champs, établit une amélioration de 8 milliards de F CFP (voir section III).

**Graphique 19 : Equilibre global de la balance des paiements en Nouvelle-Calédonie (Mds F CFP)**



## Encadré 2 : les révisions méthodologiques

Plusieurs modifications ont été apportées à la balance des paiements en 2009. La révision des données a été également appliquée sur les années 2007 et 2008.

Les données utilisées pour l'estimation des échanges de marchandises générales, prises en compte au moment de l'établissement de la balance pour les années 2007 et 2008, sont celles estimées par les douanes (plus de redressement à partir des données de la DIMENC (Direction de l'Industrie, des Mines et de l'Energie de Nouvelle-Calédonie) comme cela avait été fait l'an passé) aux corrections CAF / FAB près (voir section III). En effet, les douanes ont revu leur méthode d'estimation de la valeur des exportations de nickel pour se rapprocher de celle de la DIMENC. Pour l'année 2009, les données douanières ont en revanche été redressées sur la base des données de la DIMENC<sup>8</sup>.

Une meilleure affectation des charges sociales des administrations publiques entre rémunération des salariés (qui comprennent les salaires nets et les cotisations sociales salariées) et transferts courants (qui comprennent les cotisations sociales patronales) a par ailleurs été faite.

Enfin, la prise en compte des IDE a été améliorée.

**Tableau 3 : les principales révisions des données en 2007 et en 2008**

<i>En millions de F CFP</i>	2007			2008		
	Rapport annuel 2008	Rapport annuel 2009	Ecart	Rapport annuel 2008	Rapport annuel 2009	Ecart
<b>COMPTE DE TRANSACTIONS COURANTES</b>	<b>-22 645</b>	<b>-25 633</b>	<b>-2 988</b>	<b>-106 250</b>	<b>-114 158</b>	<b>-7 908</b>
<b>BIENS</b>	<b>-39 285</b>	<b>-42 373</b>	<b>-3 088</b>	<b>-135 403</b>	<b>-143 032</b>	<b>-7 629</b>
Marchandises générales	-38 237	-41 325	-3 088	-130 973	-138 602	-7 629
<i>données douanières</i>	-64 806	-49 204	15 602	-137 436	-146 745	-9 309
<i>corrections</i>	26 569	7 879	-18 690	6 463	8 143	1 680
<b>REVENUS</b>	<b>43 007</b>	<b>34 792</b>	<b>-8 215</b>	<b>44 637</b>	<b>38 037</b>	<b>-6 600</b>
Rémunération des salariés	47 525	39 309	-8 216	46 410	39 811	-6 599
<b>TRANSFERTS COURANTS</b>	<b>41 473</b>	<b>49 699</b>	<b>8 226</b>	<b>48 796</b>	<b>55 149</b>	<b>6 353</b>
Secteur des administrations publiques	43 059	38 726	-4 333	51 106	44 811	-6 295
Autres secteurs	-1 586	10 973	12 559	-2 310	10 338	12 648
<b>COMPTE FINANCIER</b>	<b>23 235</b>	<b>1 908</b>	<b>-21 327</b>	<b>117 385</b>	<b>126 339</b>	<b>8 954</b>
<b>Investissements directs</b>	<b>56 894</b>	<b>35 797</b>	<b>-21 096</b>	<b>119 880</b>	<b>128 703</b>	<b>8 823</b>
Extérieur vers Nouvelle-Calédonie	57 492	36 397	-21 095	127 446	136 268	8 821
<i>Autres opérations</i>	57 651	36 556	-21 095	123 244	132 065	8 821
<b>ERREURS ET OMISSIONS NETTES</b>	<b>-936</b>	<b>23 379</b>	<b>24 315</b>	<b>-11 221</b>	<b>-12 267</b>	<b>-1 046</b>

<sup>8</sup> Données douanières révisées non disponibles au moment de l'établissement de la balance.

## II Les tableaux statistiques

Tableau 4 : Balance des paiements de la Nouvelle-Calédonie

En millions de F CFP	Crédits			Débits			Soldes		
	2007 (1)	2008 (1)	2009	2007 (1)	2008 (1)	2009	2007 (1)	2008 (1)	2009
<b>COMPTE DE TRANSACTIONS COURANTES</b>	<b>359 469</b>	<b>295 645</b>	<b>265 816</b>	<b>385 101</b>	<b>409 804</b>	<b>343 772</b>	<b>-25 633</b>	<b>-114 158</b>	<b>-77 956</b>
<b>BIENS</b>	<b>183 471</b>	<b>104 292</b>	<b>80 544</b>	<b>225 843</b>	<b>247 324</b>	<b>201 615</b>	<b>-42 373</b>	<b>-143 032</b>	<b>-121 071</b>
Marchandises générales	182 545	102 256	79 281	223 870	240 858	199 363	-41 325	-138 602	-120 082
données douanières	182 848	102 451	81 347	232 051	249 196	208 490	-49 204	-146 745	-127 143
corrections	-303	-195	-2 067	-8 182	-8 338	-9 128	7 879	8 143	7 061
Avitaillement	896	2 025	1 262	1 958	6 461	2 251	-1 062	-4 435	-989
Travail à façon et réparations	30	11	2	15	6	1	14	5	0
<b>SERVICES</b>	<b>47 363</b>	<b>49 287</b>	<b>43 634</b>	<b>115 114</b>	<b>113 599</b>	<b>95 504</b>	<b>-67 751</b>	<b>-64 312</b>	<b>-51 871</b>
Transports	12 064	11 399	10 082	28 157	31 949	27 075	-16 093	-20 550	-16 992
maritimes	3 464	2 030	1 901	15 360	16 771	13 319	-11 896	-14 740	-11 418
aériens	8 600	9 369	8 182	12 797	15 178	13 756	-4 197	-5 809	-5 574
Autres	0	0	0	0	0	0	0	0	-1
Voyages	12 388	12 347	12 070	13 012	13 651	14 560	-624	-1 304	-2 490
Services de communication	169	133	30	820	945	415	-651	-812	-385
Services de construction	1 372	2 281	2 998	28 082	6 505	1 277	-26 709	-4 224	1 721
Services d'assurances	145	112	140	2 486	2 629	2 906	-2 341	-2 517	-2 765
Services financiers	372	806	21	155	133	47	217	673	-26
Services d'informatique et d'information	39	105	67	592	2 110	1 186	-552	-2 005	-1 119
Redevances et droits de licence	25	43	59	247	387	213	-222	-344	-154
Autres services aux entreprises	5 214	7 685	5 555	36 650	48 950	43 686	-31 436	-41 266	-38 131
Négoce international	2 207	1 955	1 392	597	5 811	5 291	1 610	-3 856	-3 899
Autres services commerciaux	675	951	856	4 321	5 280	5 438	-3 646	-4 329	-4 582
Locations	358	191	93	876	1 033	5 142	-518	-843	-5 049
Services divers aux entreprises	1 974	4 588	3 215	30 856	36 826	27 816	-28 882	-32 238	-24 601
Services personnels, culturels et récréatifs	1 338	483	98	4 853	5 894	3 253	-3 514	-5 411	-3 155
Services audiovisuels et annexes	1 209	244	24	171	107	197	1 037	137	-173
Autres services personnels	130	239	74	4 681	5 787	3 056	-4 552	-5 549	-2 982
Services des administrations publiques	14 236	13 893	12 514	61	446	886	14 174	13 447	11 627
<b>REVENUS</b>	<b>52 082</b>	<b>57 455</b>	<b>53 761</b>	<b>17 290</b>	<b>19 418</b>	<b>16 107</b>	<b>34 792</b>	<b>38 037</b>	<b>37 654</b>
Rémunération des salariés	42 549	43 852	43 260	3 241	4 041	6 677	39 309	39 811	36 583
Revenus des investissements	9 533	13 604	10 501	14 050	15 378	9 430	-4 517	-1 774	1 070
investissements directs	2 705	5 283	2 888	5 780	7 515	2 009	-3 074	-2 232	879
investissements de portefeuille	3 583	4 848	3 604	710	1 003	480	2 873	3 844	3 123
Autres	3 245	3 473	4 008	7 560	6 860	6 941	-4 315	-3 386	-2 932
<b>TRANSFERTS COURANTS</b>	<b>76 553</b>	<b>84 611</b>	<b>87 877</b>	<b>26 853</b>	<b>29 462</b>	<b>30 546</b>	<b>49 699</b>	<b>55 149</b>	<b>57 332</b>
Secteur des administrations publiques	58 993	65 781	68 628	20 267	20 970	20 593	38 726	44 811	48 036
Autres secteurs	17 560	18 830	19 249	6 586	8 492	9 953	10 973	10 338	9 296
envois de fonds des travailleurs	276	483	493	1 604	1 495	1 261	-1 328	-1 012	-768
autres transferts	17 283	18 347	18 756	4 982	6 997	8 692	12 301	11 350	10 064
<b>COMPTE DE CAPITAL</b>	<b>1 234</b>	<b>1 591</b>	<b>1 031</b>	<b>888</b>	<b>1 504</b>	<b>531</b>	<b>346</b>	<b>87</b>	<b>500</b>
Transferts en capital	1 234	1 591	1 031	888	1 504	531	346	87	500

(1) Chiffres révisés

Source : IEOM

En millions de F CFP	Crédits			Débits			Soldes		
	2007 (1)	2008 (1)	2009	2007 (1)	2008 (1)	2009	2007 (1)	2008 (1)	2009
<b>COMPTE FINANCIER</b>	<b>666 905</b>	<b>817 171</b>	<b>607 012</b>	<b>664 997</b>	<b>690 832</b>	<b>536 434</b>	<b>1 908</b>	<b>126 339</b>	<b>70 578</b>
<b>Investissements directs</b>	<b>211 262</b>	<b>271 211</b>	<b>216 117</b>	<b>175 465</b>	<b>142 508</b>	<b>122 697</b>	<b>35 797</b>	<b>128 703</b>	<b>93 420</b>
Nouvelle-Calédonie à l'extérieur	5 319	5 296	2 216	5 919	12 860	7 224	-600	-7 564	-5 008
Capital social	5 309	1 373	822	5 594	9 078	7 088	-284	-7 706	-6 266
Autres opérations	10	3 923	1 394	325	3 782	136	-315	141	1 258
Extérieur à Nouvelle-Calédonie	205 943	265 916	213 901	169 546	129 648	115 473	36 397	136 268	98 428
Capital social	744	5 040	7 349	903	838	755	-159	4 202	6 594
Autres opérations	205 199	260 875	206 552	168 643	128 810	114 718	36 556	132 065	91 835
<b>Investissements de portefeuille</b>	<b>89 706</b>	<b>122 422</b>	<b>65 735</b>	<b>101 432</b>	<b>104 648</b>	<b>51 197</b>	<b>-11 726</b>	<b>17 774</b>	<b>14 538</b>
Avoirs (résid. / titres émis par des non-résid.)	89 706	122 423	65 735	101 432	104 648	51 197	-11 726	17 774	14 538
Emissions	12	0	0	14 302	18 456	11 570	-14 290	-18 456	-11 570
Négociations	2 324	4 521	3 550	87 116	86 192	39 626	-84 791	-81 671	-36 076
Remboursements	87 369	117 901	62 185	14	0	0	87 355	117 901	62 185
<b>Autres Investissements</b>	<b>365 936</b>	<b>423 537</b>	<b>325 160</b>	<b>388 101</b>	<b>443 676</b>	<b>362 541</b>	<b>-22 164</b>	<b>-20 139</b>	<b>-37 381</b>
Avoirs	320 162	372 660	297 315	339 762	385 617	332 765	-19 600	-12 957	-35 450
Prêts	320 162	372 620	297 315	339 762	385 617	332 765	-19 600	-12 997	-35 450
IEOM	253 935	301 226	232 584	260 377	295 630	244 037	-6 443	5 596	-11 454
Secteur bancaire	23 425	20 465	17 414	25 714	27 996	22 920	-2 290	-7 531	-5 506
Autres secteurs	42 802	50 929	47 317	53 670	61 991	65 808	-10 868	-11 062	-18 491
Autres avoirs	0	40	0	0	0	0	0	40	0
Administrations publiques	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Autres secteurs	0	40	0	0	0	0	0	40	0
Engagements	45 775	50 877	27 845	48 339	58 059	29 776	-2 564	-7 182	-1 931
Prêts	45 775	50 869	27 845	48 339	58 059	29 776	-2 564	-7 189	-1 931
Administrations publiques	3 546	4 190	2 556	7 180	7 270	7 431	-3 634	-3 079	-4 874
Secteur bancaire	35 228	37 054	13 659	16 800	37 755	9 772	18 428	-701	3 887
Autres secteurs	7 001	9 625	11 630	24 359	13 034	12 573	-17 358	-3 409	-943
Autres engagements	0	8	0	0	0	0	0	8	0
Administrations publiques	0	8	0	0	0	0	0	8	0
<b>ERREURS ET OMISSIONS NETTES</b>	<b>23 379</b>	<b>0</b>	<b>6 878</b>	<b>0</b>	<b>12 267</b>	<b>0</b>	<b>23 379</b>	<b>-12 267</b>	<b>6 878</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>1 050 986</b>	<b>1 114 407</b>	<b>880 737</b>	<b>1 050 986</b>	<b>1 114 407</b>	<b>880 737</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

(1) Chiffres révisés

Source : IEOM

**Tableau 5 : Données douanières par produits de la Nouvelle-Calédonie**

En milliards de F CFP	Exportations			Importations		
	2007	2008	2009	2007	2008	2009
<b>Total (CAF/FAB) dont</b>	<b>177,9</b>	<b>106,8</b>	<b>82,4</b>	<b>244,1</b>	<b>262,2</b>	<b>220,2</b>
Secteur agricole	0,5	0,6	0,8	2,6	3,4	3,4
IAA	2,1	2,2	1,7	24,0	27,0	27,0
Biens de consommation	0,7	0,4	0,4	28,2	30,9	30,8
Automobile	0,9	0,7	1,0	30,3	33,8	30,8
Biens d'équipement	1,3	1,4	2,3	50,0	48,2	40,6
Biens intermédiaires*	172,1	101,3	76,0	44,4	53,5	49,5
Energie	0,0	0,0	0,0	34,4	49,0	32,3
Autres	0,3	0,2	0,2	30,1	16,6	5,9

\* dont minerais de nickel, ferro-nickels, mattes

Sources : Douanes-ISEE

**Tableau 6 : Données douanières par pays partenaires de la Nouvelle-Calédonie**

% du total des exportations / importations	Exportations			Importations		
	2007	2008	2009	2007	2008	2009
France	15,5%	20,5%	25,4%	26,6%	26,1%	29,3%
Japon	23,0%	20,2%	13,3%	3,0%	3,3%	3,1%
Autres pays de l'Union européenne à 27	21,8%	19,9%	12,0%	16,3%	16,2%	16,1%
Taiwan	13,8%	12,7%	10,7%	0,5%	0,4%	0,5%
Australie	5,5%	7,0%	7,8%	10,7%	9,8%	9,6%
Chine	10,3%	6,3%	13,5%	5,5%	6,1%	7,6%
Corée du Sud	0,4%	3,5%	9,6%	3,4%	2,4%	2,4%
Etats-Unis	2,8%	3,3%	2,7%	3,2%	3,9%	4,4%
Nouvelle-Zélande	0,1%	0,2%	0,1%	4,0%	4,0%	4,3%
Singapour	0,0%	0,0%	0,0%	13,6%	17,0%	13,0%
Autres	7,0%	6,5%	5,0%	13,1%	10,8%	9,7%

N.B. : Les parts sont exprimées en valeur CAF/FAB

Sources : Douanes-ISEE

**Tableau 7 : Services par pays partenaires de la Nouvelle-Calédonie**

En % du total des services	Crédits			Débits		
	2007 (1)	2008 (1)	2009	2007 (1)	2008 (1)	2009
<b>Services (balance en règlements, Ms F CFP) dont</b>	<b>58 511</b>	<b>64 416</b>	<b>59 466</b>	<b>126 620</b>	<b>123 096</b>	<b>107 634</b>
France	72%	61%	63%	39%	45%	51%
Australie	10%	12%	11%	32%	29%	24%
Autres pays de l'Union Européenne à 27	2%	8%	9%	7%	10%	7%
Japon	6%	4%	4%	1%	1%	2%
Etats-Unis	4%	5%	5%	3%	3%	4%
Nouvelle-Zélande	3%	1%	3%	2%	2%	3%
Canada	0%	1%	2%	1%	2%	3%
Autres	3%	9%	5%	13%	8%	5%

(1) chiffres révisés

Source : IEOM

N.B. : Les données sont tirées des balances en règlements.

## Tableaux 8 et 9 : Répartition géographique des investissements immobiliers

### Investissements immobiliers de la Nouvelle-Calédonie à l'étranger en 2009

<i>En millions de F CFP</i>	Montants	Part en %
<b>Achats</b> (débits) dont	<b>5 923</b>	<b>100</b>
Pays de l'Union européenne à 27	2 599	44
<i>dont France</i>	2 556	43
Australie	1 732	29
Nouvelle-Zélande	994	17
Vanuatu	188	3
Asie	233	4
Amérique du nord	90	2
Autres pays	86	1
<b>Ventes</b> (crédits) dont	<b>788</b>	<b>100</b>
Pays de l'Union européenne à 27	693	88
<i>dont France</i>	688	87
Nouvelle-Zélande + Australie	51	6
Autres pays	44	6

Source : IEOM, balance en règlements

### Investissements immobiliers de l'étranger en Nouvelle-Calédonie en 2009

<i>En millions de F CFP</i>	Montants	Part en %
<b>Achats</b> (crédits) dont	<b>7 226</b>	<b>100</b>
Pays de l'Union européenne à 27	7 036	97
<i>dont France</i>	6 926	96
Vanuatu	91	1
Australie	82	1
Autres pays	17	0
<b>Ventes</b> (débits) dont	<b>226</b>	<b>100</b>
Australie	107	47
Pays de l'Union européenne à 27	98	43
<i>dont France</i>	98	43
Autres pays	21	9

Source : IEOM, balance en règlements





### 1- PRINCIPES GENERAUX DE LA BALANCE DES PAIEMENTS

#### 1-1 Définition

La balance des paiements est un document statistique, présenté suivant les règles de la comptabilité en partie double, qui rassemble et ordonne l'ensemble des transactions économiques et financières d'une économie – un territoire, un pays ou une zone économique – avec le reste du monde, au cours d'une période donnée.

La balance des paiements est, par construction, équilibrée dans la mesure où chaque transaction avec un non-résident a une contrepartie financière, une variation d'avoirs ou de dettes vis-à-vis des non-résidents. Dans le cas le plus simple, une exportation ou une cession de titres par les résidents donne naissance en contrepartie à une augmentation de leurs avoirs liquides (par exemple, les dépôts des résidents auprès des banques non résidentes) ou une diminution de leurs engagements (par exemple un remboursement d'avances précédemment obtenues auprès de banques résidentes).

#### 1-2 Objectifs

Mesurant les transactions entre résidents et non-résidents, la balance des paiements est une source d'information clé. Elle permet de calculer le besoin ou la capacité de financement de la collectivité<sup>9</sup> qui résulte de l'analyse de l'équilibre entre les niveaux d'épargne et d'investissement. La balance des paiements permet également d'évaluer l'insertion de la collectivité dans son environnement extérieur. Elle constitue enfin un élément non négligeable des comptes économiques de la collectivité par la fourniture d'éléments statistiques qui contribuent à l'élaboration de certains agrégats macroéconomiques.

#### 1-3 Aspects institutionnels et cadre conceptuel

L'élaboration de la balance des paiements est prise entièrement en charge par l'IEOM depuis 2009. Depuis 1999 et jusqu'en 2009, la balance des paiements des COM était publiée sous double timbre de la Banque de France et de l'IEOM, sur mission du Trésor. Elle prend maintenant pour référence les textes réglementaires de l'IEOM, dont l'assise légale est donnée par la LODEOM (Loi pour le Développement Economique des Outre-mer, promulguée le 27 mai 2009 - article 56). Ces textes réglementaires, dont le cadre conceptuel est présenté dans la cinquième édition du manuel du FMI, sont présentés sous forme de fiches sur le site internet de l'IEOM ([www.ieom.fr](http://www.ieom.fr), rubrique « balance des paiements »).

#### 1-4 Disponibilité des données, publications et politiques de révisions

Depuis 1999, une balance des paiements pour la Nouvelle-Calédonie et la Polynésie française est confectionnée, dans un délai de neuf mois après la clôture de l'exercice. Les révisions annuelles interviennent sur les trois années précédentes.

---

<sup>9</sup> Par collectivité, on entend la Nouvelle-Calédonie ou la Polynésie française.

## 1-5 Conventions de signe

La balance des paiements est toujours présentée du point de vue de la Nation ou du territoire, contrairement à la comptabilité nationale au sein de laquelle les échanges avec l'extérieur sont généralement présentés du point de vue de l'agent « reste du monde ».

Par convention, un chiffre positif (crédit) correspond à une exportation ou à une recette lorsqu'il se rapporte à une opération réelle c'est-à-dire à des échanges de biens, de services et des paiements de revenus. Un chiffre négatif (débit) représente une importation ou une dépense. S'agissant du compte financier, un chiffre positif reflète une diminution des avoirs ou une augmentation des engagements, qu'ils soient financiers ou monétaires ; un chiffre négatif représente une augmentation des avoirs ou une diminution des engagements.

## 2 - CONCEPTS ET DEFINITIONS CLES

### 2-1 Résidents / non-résidents

Le critère de base est celui de la résidence des agents économiques, distinct du critère de nationalité. Pour les besoins de l'établissement de la balance des paiements, les résidents et les non-résidents se définissent comme suit :

- sont **résidentes** les personnes morales, quelle que soit leur nationalité, pour leurs implantations dans la collectivité qui établit sa balance des paiements. Sont également résidentes les personnes physiques, quelle que soit leur nationalité, ayant leur principal centre d'intérêt dans la collectivité qui établit sa balance des paiements, à l'exception des militaires en poste dans la collectivité, qui restent des non-résidents quelle que soit la durée de leur mission ;
- sont **non-résidentes** les personnes morales, quelle que soit leur nationalité, pour leurs établissements hors de la collectivité ; les forces armées, notamment les unités stationnées dans la collectivité ; les consulats étrangers dans la collectivité ; les organismes internationaux, y compris ceux ayant leur siège dans la collectivité (par exemple, Commission du Pacifique Sud en Nouvelle-Calédonie). Sont également non-résidentes les personnes physiques ayant leur principal centre d'intérêt hors de la collectivité, c'est-à-dire qui y ont leur installation effective ; les militaires en poste dans la collectivité, quelle que soit la durée de leur mission.

### 2-2 Nouvelle-Calédonie (resp. Polynésie française) / extérieur

La Nouvelle-Calédonie (resp. Polynésie française) établit sa balance des paiements vis-à-vis de l'extérieur réparti entre :

- le territoire dénommé « France » (comprenant la France métropolitaine, les Départements d'Outre-mer (Guadeloupe, Guyane, Martinique, Réunion), Mayotte, Saint-Pierre-et-Miquelon et la principauté de Monaco) ;
- « l'étranger » auquel sont assimilées les collectivités d'outre-mer de la Polynésie française (resp. Nouvelle-Calédonie) et de Wallis-et-Futuna.

### 2-3 Secteurs économiques résidents

Dans certaines parties de la balance des paiements – notamment les transferts courants, les investissements de portefeuille, les autres investissements – les montants recensés font l'objet d'un classement en fonction du secteur économique auquel appartient le résident à l'origine de l'opération. On distingue dans ce cas :

- les autorités monétaires c'est-à-dire l'IEOM ;

- les administrations publiques : collectivités locales, organismes de sécurité sociale ;
- les institutions financières monétaires (IFM) hors IEOM comprenant les établissements de crédit et toutes les autres institutions financières dont l'activité consiste à recevoir des dépôts et/ou de proches substituts des dépôts de la part d'entités autres que les IFM et, pour leur compte propre, à octroyer des crédits et/ou à effectuer des placements en valeurs mobilières ;
- les autres secteurs à savoir tous les agents économiques non inclus dans les trois secteurs ci-dessus (entreprises industrielles et commerciales, assurances, OPCVM non-monétaires, ménages et institutions à but non lucratif au service des ménages).

## 3 - SOURCES STATISTIQUES

### 3-1 Système de collecte

La collecte des données de la balance des paiements repose sur l'obligation faite à tous les résidents de déclarer à l'IEOM leurs opérations avec les non-résidents, directement ou par l'intermédiaire des banques résidentes<sup>10</sup>.

Les opérations sont généralement déclarées en termes de flux bruts, sans compensation entre les recettes et les dépenses. Toutefois, les mouvements sur les avoirs et les engagements vis-à-vis de l'extérieur de l'IEOM, des administrations publiques, des établissements de crédit et des entreprises d'investissement, tout comme ceux sur les crédits commerciaux, résultent de variations entre les encours de début et de fin de période.

### 3-2 Agents déclarants

Les obligations déclaratives liées à la balance des paiements sont décrites dans les textes réglementaires disponibles sur le site Internet de l'IEOM à la rubrique balance des paiements : [www.ieom.fr](http://www.ieom.fr).

- **Les intermédiaires financiers** (établissements de crédit, OPT, IEOM, AFD, etc.) pour toutes leurs opérations pour compte propre et pour celui de leur clientèle résidente.
- **Les administrations publiques** (Trésorier Payeur Général ; forces armées).
- **Les déclarants directs**
  - Les déclarants directs généraux (DDG) : ce sont des entreprises dont le montant des opérations avec l'extérieur (via des banques résidentes ou des comptes détenus hors de la collectivité) excède au cours d'une année civile un certain seuil.
  - Les déclarants directs partiels (DDP) : il s'agit des détenteurs de comptes à l'extérieur qui sont assujettis à une déclaration directe pour les mouvements initiés à partir de ces comptes, quand le total (mensuel) de leurs paiements entrants et sortants à travers ceux-ci dépasse un certain seuil.
  - Les compagnies aériennes étrangères : ce sont des compagnies non-résidentes qui exercent une activité dans le territoire et qui doivent déclarer l'ensemble des règlements liés à leur activité commerciale d'escale ou de représentation, ainsi que les opérations avec leur siège social ou avec des sociétés sœurs à l'extérieur.

- **Les douanes**

Les douanes via les instituts de statistiques locaux (ISEE, ISPF) transmettent à l'IEOM les données relatives aux exportations et aux importations de biens.

---

<sup>10</sup> Un ensemble de seuils permet néanmoins d'alléger la charge déclarative.

### • Les voyageurs

Les enquêtes tourisme, élaborées à partir des déclarations des voyageurs quittant le territoire ou entrant dans le territoire, permettent d'alimenter les lignes « voyages » des balances des paiements. Elles sont conduites par l'ISEE (en Nouvelle-Calédonie) et l'ISPF (en Polynésie française).

## 3-3 Les informations complémentaires

### • La base des agents financiers (BAFI)

Elle est gérée par l'IEOM et est utilisée pour vérifier les montants déclarés par les banques concernant leurs créances et engagements vis-à-vis des non-résidents, ainsi que certains flux.

## 4 - PRINCIPALES RUBRIQUES DE LA BALANCE DES PAIEMENTS

Les rubriques de la balance des paiements sont réparties entre :

- le compte de transactions courantes, qui se divise en biens, services, revenus et transferts courants ;
- le compte de capital, qui regroupe les transferts en capital (remises de dettes, pertes sur créances, etc.) et les acquisitions et cessions d'actifs non financiers non produits (brevets, marques, etc.) ;
- le compte financier qui se décompose notamment entre les investissements directs, les investissements de portefeuille, les autres investissements et les avoirs de réserve.

Enfin, le poste « erreurs et omissions » est un poste d'ajustement dont l'existence tient à ce que, contrairement à l'exigence d'un véritable système de comptabilisation en partie double, les enregistrements en débit et crédit dans la balance des paiements ne sont pas inscrits simultanément à l'occasion de chaque transaction mais résultent de déclarations différenciées qui peuvent générer des erreurs, des oublis ou des décalages de période.

### 4-1 Le compte de transactions courantes

#### 4-1-1 Les biens

#### • Les marchandises générales

Cette rubrique recense les transferts de propriété de biens meubles entre résidents et non-résidents valorisés à la valeur de marché des biens à la frontière de l'économie exportatrice. Elle est alimentée à partir des statistiques douanières qui subissent un certain nombre de corrections :

- les importations, qui sont comptabilisées en valeur CAF (coût, assurance, fret), sont ramenées à leur valeur FAB (franco à bord) en cohérence avec les exportations (déclarées FAB) ; les frais d'expédition (assurances, transports) sont réaffectés aux rubriques de services appropriées ;
- les flux relatifs aux biens exportés ou importés en vue de transformation ou de réparation pour lesquels il n'y a pas de transfert de propriété sont exclus.

#### • L'avitaillement

Cette rubrique recouvre les achats de biens dans les ports et les aéroports par les transporteurs résidents à l'extérieur et par les transporteurs non-résidents en Nouvelle-Calédonie (resp. Polynésie française) tels que les carburants, provisions et fournitures. En sont exclus les services apparentés (remorquage, emmagasinage, etc.) qui s'enregistrent parmi les services de transport.

## 4-1-2 Les services

### • Les transports

Ils sont éclatés entre les transports maritimes et aériens. Cette ligne enregistre, outre les règlements déclarés au titre de l'acheminement des marchandises et des transports de passagers ainsi que des frais associés (à l'exception de l'avitaillement), la part des frais d'expédition contenue dans les règlements de marchandises.

### • Les services de communication

Ils regroupent les règlements liés à des services postaux, télégraphiques ou téléphoniques, à l'utilisation de réseaux de télécommunications et à la transmission de données.

### • Les services de construction

Ils enregistrent les règlements relatifs aux frais de fonctionnement et bénéfices de chantiers, aux dépenses de prospection minière et de forages pétroliers conduits par des résidents à l'extérieur ou au sein de la collectivité par des non-résidents, ainsi que les achats de marchandises liés à ces travaux, lorsqu'ils sont effectués dans des pays tiers.

### • Les services d'assurance

Les services d'assurance comprennent les diverses formes d'assurance fournies aux non résidents par les compagnies d'assurance résidentes et vice-versa. Ils recouvrent les services d'assurances dites directes (assurance du fret, assurance-vie, assurance dommages ou accidents, etc.) et la réassurance.

### • Les services financiers

Il s'agit des commissions et frais perçus par le secteur bancaire ou les autres secteurs lors, par exemple, d'opérations de change, de transactions sur valeurs mobilières, etc.

### • Les autres services aux entreprises

Ils sont décomposés en **négoce international**, **autres services commerciaux**, **locations** et **services divers aux entreprises**. Sont recensés au titre du **négoce international** les règlements nets liés aux achats de marchandises « étrangères », non importées sur le territoire douanier calédonien (resp. polynésien), puis revendues à des non-résidents, ainsi que les achats et ventes à des non-résidents de marchandises calédoniennes (resp. polynésiennes) ne quittant pas le territoire douanier calédonien (resp. polynésien). Les **services divers aux entreprises** rassemblent les services techniques (frais d'étude et de recherche, assistance technique), les honoraires de membres des professions libérales, les frais d'abonnement et de publicité, les services administratifs entre affiliés (frais de gestion de succursales, agences, bureaux, etc.).

### • Les services personnels, culturels et récréatifs

Ils sont subdivisés en **services audiovisuels et annexes** et **autres services personnels** et comprennent les règlements relatifs aux redevances cinématographiques, aux achats, ventes et locations de programmes de télévision et de radio, ainsi que les services rendus aux personnes non recensés par ailleurs.

### • Les services des administrations publiques

Cette ligne recense principalement les dépenses de fonctionnement et d'investissement effectuées dans la collectivité par les forces armées, considérées comme une entité non résidente. Elle recense notamment la part des salaires des militaires consommée localement.

## • La rubrique « voyages »

Cette rubrique retrace les dépenses des personnes physiques lors de leurs déplacements à l'extérieur. Au crédit de la rubrique « voyages » figurent les dépenses des personnes physiques non-résidentes en Nouvelle-Calédonie (resp. Polynésie française) et au débit celles des résidents à l'extérieur de la collectivité (quel que soit le motif du déplacement : voyages touristiques, voyages d'affaires, etc.). Les dépenses et recettes de transport liées aux voyages internationaux ne sont en revanche pas enregistrées sur cette ligne, mais avec les services de transport.

Jusqu'en 2007 en Nouvelle-Calédonie (et 2008 en Polynésie française), les flux de la ligne « voyages » étaient principalement appréhendés à partir des échanges de billets de banque et de paiements effectués par carte bancaire. Depuis, ces flux sont mesurés à partir de l'enquête tourisme de l'ISEE (resp. de l'ISPF) en conformité avec la méthodologie retenue par la Banque de France pour l'établissement de la balance des paiements de la « France ».

### 4-1-3 Les revenus

Les revenus sont partagés entre **rémunérations des salariés** et **revenus des investissements**. Les **rémunérations des salariés** comprennent les salaires et traitements versés par des employeurs non résidents à leurs salariés résidents (y compris les rémunérations versés par l'Etat métropolitain à ses agents) et inversement. Les **revenus des investissements** correspondent aux recettes ou paiements afférents aux avoirs ou engagements financiers extérieurs (revenus des investissements directs, revenus des investissements de portefeuille et autres revenus d'investissements).

### 4-1-4 Les transferts courants

Les transferts courants sont ventilés par secteur. Les **transferts courants des administrations publiques** comprennent essentiellement les transferts courants des administrations publiques métropolitaines (notamment prestations sociales dont pensions, dotations, impôts et taxes). Les **transferts des autres secteurs** sont ventilés en deux rubriques, les **envois de fonds des travailleurs** et les **autres opérations**. Les **envois de fonds des travailleurs** reprennent les montants transférés à l'extérieur par des travailleurs résidents et vice-versa. Les **autres opérations** comprennent des opérations de nature très diverse, parmi lesquelles : les indemnités versées et les primes reçues par des compagnies d'assurance résidentes à des non-résidents et inversement (à l'exception de la part représentative de la charge de services – commissions – répertoriée en services d'assurance) ; les dons et versements humanitaires ; les subventions et donations ; les indemnités pour rupture de contrat ; etc.

## 4-2 Le compte financier

### • Les investissements directs

Les investissements directs couvrent les opérations effectués par des investisseurs afin d'acquérir, d'accroître ou de liquider un intérêt durable dans une entreprise et de détenir (ou de liquider) une influence dans sa gestion. Par convention, on considère qu'une relation d'investissement direct est établie dès lors qu'un investisseur détient au moins 10% du capital social de l'entreprise investie.

Les investissements directs comprennent non seulement la transaction initiale, qui établit la relation entre l'investisseur et l'entreprise investie (ligne **capital social**), mais aussi toutes les transactions ultérieures entre eux et entre les entreprises apparentées (opérations de prêt, flux de trésorerie etc. ; ligne **autres opérations**). Les investissements immobiliers sont également considérés comme des investissements directs.

## • Les investissements de portefeuille

Les investissements de portefeuille comprennent toutes les opérations « fermes » sur titres négociables entre résidents et non-résidents, achats à l'émission, négociations et remboursements, à l'exception de celles comprises au sein des investissements directs, des avoirs de réserve et des produits financiers dérivés.

## • Les autres investissements

Ce poste englobe toutes les opérations sur actifs et passifs financiers vis-à-vis des non-résidents qui ne figurent pas sous une autre rubrique du compte financier. Il se répartit entre créances et engagements des résidents vis-à-vis de l'extérieur, puis par nature d'opérations (crédits commerciaux, prêts et emprunts, autres avoirs et engagements), enfin par secteur résident à l'origine des créances et engagements :

- **les avoirs de l'IEOM** retracent l'ensemble des transferts publics et privés avec la France métropolitaine qui s'effectuent par l'intermédiaire du compte d'opérations de l'IEOM ;
- **les engagements des administrations publiques** renseignent sur l'augmentation ou la diminution des emprunts contractés par les administrations publiques résidentes à l'extérieur de la collectivité (généralement auprès d'établissements tels que l'Agence française de développement, Dexia ou la Caisse des dépôts) ;
- **les avoirs et engagements du secteur bancaire** permettent d'observer l'évolution de la position « dépôts-crédits » du système bancaire local à l'égard de l'extérieur. Pour les avoirs, une inscription en débit correspond à une augmentation de la trésorerie placée hors de Nouvelle-Calédonie (resp. Polynésie française) ou à une hausse des concours accordés à la clientèle non-résidente. Pour les engagements, une inscription en crédit traduit une augmentation des emprunts du secteur bancaire local à l'extérieur ou une progression des dépôts des non-résidents auprès du secteur bancaire local. Le solde des avoirs et engagements du secteur bancaire mesuré dans la balance des paiements peut différer de la variation de la position extérieure nette du secteur bancaire établie à partir des statistiques monétaires en raison de différences de champs (l'ensemble des avoirs et engagements du secteur bancaire – opérations interbancaires et opérations avec la clientèle – sont retracés en balance des paiements alors que les statistiques monétaires ne couvrent que les opérations interbancaires ; le secteur bancaire inclut l'OPT mais exclut les sociétés financières en balance des paiements – situées dans les « autres secteurs » – contrairement aux statistiques monétaires) ;
- **les avoirs de réserve** : l'IEOM ne détient ni stock d'or, ni avoirs en Droits de Tirage Spéciaux (DTS) et ne constitue pas de réserves auprès du Fonds Monétaire International. Le poste « avoirs de réserve » n'apparaît donc pas dans la balance des paiements des collectivités d'outre-mer.







Toutes les publications de l'IEOM sont accessibles  
et téléchargeables gratuitement  
sur le site [www.ieom.fr](http://www.ieom.fr).

Directeur de la publication : Yves Barroux  
Responsable de la rédaction : Thierry Beltrand  
Editeur et imprimeur : IEOM  
Achevé d'imprimer en septembre 2010  
Dépôt légal : septembre 2010 - ISSN 1761-7561

